

Commune de Montluel  
Département de l'Ain  
Arrondissement de Bourg-en-Bresse  
Canton de Meximieux

Accusé de réception en préfecture  
001-210102620-20200710-2020-07-10-024-DE  
Date de télétransmission : 16/07/2020  
Date de réception préfecture : 16/07/2020

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

**COMMUNE DE MONTLUEL**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-07-10-024**  
**Séance du 10 juillet 2020**

Date de convocation : 4 juillet 2020

Date d'affichage de la convocation : 4 juillet 2020

**L'an deux mil vingt, le dix juillet à dix-neuf heures cinquante minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à titre exceptionnel compte tenu de la crise sanitaire au sein de la salle polyvalente, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Romain DAUBIÉ, Maire.**

**PRESENTS :** Romain DAUBIÉ, Franck GENILLON, Anne FABIANO, Philippe BELAIR, Aurore SAMIER, Karine GARNIER, Gilbert BARRIQUAND, Christian PRADIER, Jean-Luc CHARVET, Laurence RAVEROT, René BERTRAND, Patrick RENARD, Josette SAVARINO, Corinne DEBARREIX-PAGE, Virginie BECQUET, François CREVOLA, Maryse PACCARD, Carine MOUSTAUD, Jean-Paul DA SILVA, Inès DUBOIS, Jean-Claude PERON, Nathalie MONDY, Albane COLIN

**ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :** Christian GUILLEMOT, Mustafa SARIKAYA, Christiane GUERRERO, Irène TOST, Manon RIGOLLIER, Bertrand GUILLET

**ABSENTS :** -

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Philippe BELAIR

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 23

Pouvoirs : 6

**Objet :** Désignation d'un élu pour siéger au conseil de la vie sociale de l'EHPAD des tilleuls à Montluel

**Rapporteur :** Romain DAUBIÉ

Monsieur le Maire expose que le décret n° 2004-287 du 25 mars 2004 relatif au conseil de la vie sociale, instaure que tous les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) sont dans l'obligation de créer un Conseil de la Vie Sociale, qui doit être notamment consulté pour l'élaboration ou la modification du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement.

Ce conseil de la vie sociale est composé notamment d'un représentant de la collectivité territoriale de rattachement.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité de 26 voix :**

- **DESIGNE Laurence RAVEROT pour représenter la Commune au Conseil de vie sociale de l'EHPAD des tilleuls de Montluel.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Approuvé à la majorité :

Pour : 26

Abstentions : 3 (Albane Colin, Jean-Claude Péron, Nathalie Mondy)

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

Pour extrait certifié conforme, je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur

Le Maire  
Romain DAUBIÉ

Le Maire  
Romain DAUBIÉ